



L'AÉRIAL

Pépinière
d'entreprises

La pépinière d'entreprises

Pour des activités de moins de 3 ans

Vous développer !

Découvrez un cadre professionnel pensé pour accélérer votre activité, organiser vos RDV et réunions dans un cadre adapté, consolider vos connaissances et compétences en tant que chef d'entreprise, bénéficier de contacts et conseils privilégiés, constituer votre réseau.



Les infrastructures à votre disposition :

- Au choix : un bureau individuel ou un espace de travail partagé équipés de réseau informatique, fibre optique, wifi, mobilier, rangements, phone box
-  Des salles de réunion équipées de tableaux numériques et vidéo pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes
-  Équipements de reprographie (copieur, scan, relieur...)
-  Un espace de restauration et de détente et un accès au restaurant administratif de MACS

Un accompagnement personnalisé :

- Un suivi de votre activité
- Un accompagnement au développement
- Une mise en contact avec des personnes ressources (experts techniques et métiers)
- Des ateliers collectifs (posture du dirigeant, gestion, juridique, commercial, etc...)
- Une mise en réseau avec d'autres entreprises
- La participation à des événements extérieurs
- La préparation à une implantation durable de votre entreprise dans le tissu économique local



Les tarifs d'hébergement et d'accompagnement

PRIX INDIQUÉS HT / MOIS, POUR LA 1 ^{ÈRE} ANNÉE *	Temps complet	2 jours/semaine
Espace partagé	190 €	95 €
Bureau de 11 m ²	235 €	120 €
Bureau de 17 m ²	290 €	145 €

* Les tarifs des 2^{ème} et 3^{ème} années vous seront communiqués lors du rendez-vous.

Les services inclus dans l'offre :

- Accès et consommations pour l'eau, l'électricité, fibre optique très haut débit
- Accès aux locaux 24h/24, 7 jours sur 7, selon la modalité choisie (temps complet ou partiel)
- Accès aux salles de réunions (8h par mois gratuites, puis 50 % du tarif en vigueur)
- Entretien des locaux communs
- Sécurisation des locaux
- Signalétique individuelle dans le bâtiment et présence sur le site internet de MACS
- Parking

Comment intégrer la pépinière d'entreprises ?

- 1 Réponse au dossier de candidature
- 2 Sélection par un comité d'agrément composé d'élus et d'experts économiques
- 3 Signature d'une convention d'une durée d'1 an, renouvelable jusqu'à 3 ans
- 4 Intégration dans la pépinière d'entreprises

Nous contacter

aerial.cc-macs.org



L'AÉRIAL

Marie LEFEVRE
Cheffe de projet des espaces aux entreprises

06 80 93 99 34
marie.lefevre@cc-macs.org

